

Le 28 juin 2017

Information relative aux Fiches de Données de Sécurité -  
Produits cosmétiques

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous souhaitons vous informer que les produits cosmétiques sont régis par le règlement (CE) n°1223/2009, mais ne sont soumis ni à l'exigence d'une Fiche de Données de Sécurité, comme défini dans le règlement (CE) n°1907/2006 (dit règlement Reach), ni à la classification et à l'étiquetage requis par le règlement (CE) n°1272/2008 (dit règlement CLP).

A ce titre, nous ne diffusons pas de Fiches de Données de Sécurité qui pourraient induire en erreur l'utilisateur sur la sécurité liée à l'emploi des produits cosmétiques qui par définition ne sont pas des produits dangereux.

Les informations nécessaires à la bonne utilisation du produit sont présentes sur les étiquettes et sur les fiches techniques.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Christelle Sorin  
*Responsable réglementaire*

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'CSORIN', with a stylized flourish above it.